

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/015

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

SEANCE : 25 AVRIL 2016

OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal, unanime, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et retient les taux suivants pour l'année 2016 :

Taux de TAXE D'HABITATION	: 19.31 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	: 9.77 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	: 36.18 %

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 25 avril 2016
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le _____ et publication le _____
A Habarcq, le _____
Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/016

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

SEANCE : 25 AVRIL 2016

OBJET : COMPTE DE GESTION 2015, COMPTE ADMINISTRATIF 2015, AFFECTATION DU RESULTAT.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Danièle LALIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Nicolas CAPRON après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		195 267.91 €	39 102.91 €	0.00 €	39 102.91 €	195 267.91 €
Part affectée à investiss		46 102.91 €				46 102.91 €
Opérations de l'exercice	326 032.02 €	405 660.58 €	128 841.29 €	83 977.25 €	454 873.31 €	489 637.83 €
Totaux	326 032.02 €	554 825.58 €	167 944.20 €	83 977.25 €	493 976.22 €	638 802.83 €
Résultat de clôture		228 793.56 €	83 966.95 €			144 826.61 €
Besoin de financement			83 966.95 €			au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
Excédent de financement						au compte 001 (excédent d'investissement reporté)
Restes à réaliser DEPENSES			12 900,00 €			
Restes à réaliser RECETTES			5 000,00 €			
Besoin total de financement			91 866.95 €			
Excédent total de financement						

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

91 866.95 €
136 926.61€

au compte 1068
au compte 002

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2015 (13 voix pour, 1 abstention), approuve le compte de gestion (14 voix pour, 1 abstention) et décide d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 25 avril 2016
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le et publication le
A Habarcq, le
Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/017

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

SEANCE : 25 AVRIL 2016

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Maire demande à Yann CANDELIER, secrétaire de mairie de présenter au Conseil Municipal le budget primitif pour 2016 qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES		Recettes réelles 13 657.00 €	766 908.17 €
	Recettes réelles 400 416.00 €	Résultat reporté 2015 91 866.95 €	
	Résultat reporté 2015 136 926.11 €	Virement du fonctionnement 124 041.61 €	
	Total 537 342.61 €	Total 229 565.56 €	
DEPENSES		Dépenses réelles 145 598.61 €	766 908.17 €
	Dépenses réelles 413 301.00 €	Résultat reporté 2015 83 966.95 €	
	Virement à l'investissement 124 041.61 €		
	Total 537 342.61 €	Total 229 565.56 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le budget primitif 2016.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 25 avril 2016
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le _____ et publication le _____
A Habarcq, le _____
Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/018

COMMUNE DE HABARCQ

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

SEANCE : 25 AVRIL 2016

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES VALLEES DU GY ET DE LA SCARPE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la modification des statuts du Syndicat des Eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe suite à l'adhésion de dix nouvelles communes au 1^{er} janvier 2016 et demande de bien vouloir approuver ces modifications.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime approuve la modification des statuts du Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 25 avril 2016
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
le _____ et publication le _____
A Habarcq, le _____
Le Maire,